

DEPARTEMENT
DE
LA GUYANE
VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-
MARONI



EXTRAIT
DU
REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 AVRIL 2026

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-LAURENT-DU-MARONI
-
CANTON
DE
SAINT-LAURENT-DU-MARONI

OBJET :

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DU CFU
2025 - BUDGET ANNEXE - CNES**

Le nombre de Conseillers Municipaux en
exercice est de : 45

L'an deux mille vingt six, le trente avril à 15 H 00, le
Conseil Municipal de la Commune de Saint-Laurent-
du-Maroni s'est réuni sous la présidence de Monsieur
Lénaïck ADAM, Maire, suite à la convocation
adressée le 17 avril 2026.

PRESENTS:

M. Lénaïck ADAM - Mme. Styvia SOMMEIL -
CURRON - M. Joseph VERDA - Mme Amour
PANELLE - M. Rémi Valentin JACOBI - Mme Marie-
Paule KESINA - M. Stéphane JAMES - Mme Graciana
GALIMA - M. Roméo MAC-INTOSCH - Mme Audrey
TIERAN - Monsieur Jean-Luc REQUENA - Mme
Audrey MOLBA - M. Eric AGOUTI - Mme Véronique
Annick Tatiana GRANDA - M. Romain ANAISSANT
- Mme Katia CLEMENCIN - M. Raymond ABLANC -
Mme Greta BALBIN - M. Gillano Bénito ATIAISO -
Mme Tatiana DAY - M. Kenny KOLINO - Mme
Adrianna CORNEILLE - M. Christophe DEWINIE -
Mme Mélaïne AMETE - M. Gérard TOUPOUTI - Mme
Mérédith PAPOE - M. Ismael Helorge RAPHA - Mme
Henricka KANIA - M. Jefferson ATCHALISO - Mme
Axelle BABEL - M. Mickael AJOME - Mme Marie-
Elisabeth GAZEL - M. Bolton AMAYOTA - Mme
Patricia DANIEL - M. Ruben ATANSO - M. Mickle
PAPAYO - M. Léon BERTRAND - Mme Nathalie
KAMANO - Madame Sylvie SOISIA - Mme Raïssa
DIMPAY - M. Marciano SOEWA

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. Marie-Chantal TOUPOUTI à M. Mickle
PAPAYO - M. Claude GABY à M. Ruben ATANSO -
M. Sylvio VAN DER PIJL à Mme Raïssa DIMPAY

ABSENTS :

Monsieur Bryce DOUAN

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Jean-Luc REQUENA

Récapitulatif des votes :

Pour : 38	
Contre : 0	
Abstentions : 6	Léon BERTRAND - Nathalie KAMANO - Sylvie SOISIA - Sylvio VAN DER PIJL - Raïssa DIMPAY - Marciano SOEWA
Ne prenant pas part au vote : 0	

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu l'article L.2311-5 du CGCT,

Vu le rapport de présentation des résultats d'exercices du budget annexe « CNES »,

Après en avoir entendu le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

La commission budgets et stratégies financières réunie le 22 avril 2026, a émis un avis favorable

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

Contre(s) : 0, Abstention(s) : 6, Pour : 38

**- DECIDE
D'AFFECTER :**

Les résultats de fonctionnement 2025 comme suit :

☞ Budget :

Section de Fonctionnement

Article 002 – Excédent de Fonctionnement reporté 745 155,12 €

Fait à Saint-Laurent-du-Maroni, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
SAINT LAURENT DU MARONI, le 20 mai 2026

LE MAIRE

Lénaïck ADAM

